



# Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

**AIDES**

## Aide aux études d'opportunité, de faisabilité et au démarrage des projets d'autoconsommation collective multi-acteurs

### Publics concernés

Association , Collectivité territoriale , Entreprise

### Domaines secondaires

Infrastructures , Énergies renouvelables

### Date de fin de publication

31 décembre 2024

Il s'agit de faire émerger des opérations d'autoconsommation collective sur les territoires qui permettront de partager localement l'électricité produite par une ou plusieurs centrales solaires. L'aide porte sur les prestations externes nécessaires aux études d'opportunité , études de faisabilité et assistance au démarrage de l'opération.

## Échéances

Fin de dépôts des dossiers : 31 décembre 2024

Etude des dossiers : au fil de l'eau

Prise de décision : par la Commission Permanente

## Objectifs

Formuler des recommandations pour la préfiguration d'une opération d'Autoconsommation Collective à partir des installations envisagées, et des consommateurs potentiellement intéressés.

Etablir les modalités technico-économiques de mise en œuvre de l'opération d'autoconsommation collective

Assister le démarrage de l'opération

## Bénéficiaires

Collectivité,

Entreprise,

Association,

Développeur photovoltaïque sans lien avec un fournisseur d'Energie

## Montant

L'aide de la Région représentera au maximum 70 % des prestations externes :

pour une étude d'opportunité,

pour une étude de faisabilité,

pour le démarrage de l'opération.

## Critères de sélection

Les opérations d'autoconsommation collective concernées sont celles qui associent différentes personnes morales en tant que producteurs et/ou consommateurs.

## Comment faire ma demande ?

Pour la soumission formelle du dossier, **le porteur transmet par voie électronique à la Région Nouvelle-Aquitaine l'ensemble du dossier** constitué de

:

La « fiche de demande préalable » ci-dessous,  
Le Kbis et RIB du demandeur,  
Une présentation du projet (contexte, état d'avancement, problématiques à résoudre...) et des parties prenantes/participants au projet ou à la dynamique territoriale (activité, intérêt au projet, stratégie territoriale...),  
La méthodologie pour mobiliser et engager les participants et le calendrier prévisionnel,  
Le/les devis détaillés des prestataires retenus,  
Les éventuels co-financements sollicités.

## Correspondants

0549558195

0555450023